

Conseil Municipal de Solesmes du 26 janvier 2026

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOLESMES SEANCE DU 26 JANVIER 2026

DATE DE CONVOCATION
21 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six,

le VINGT-SIX JANVIER à vingt heures

le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Solesmes en séance publique sous la présidence de Monsieur Pascal LELIEVRE, Maire.

DATE D'AFFICHAGE
DE LA DÉLIBÉRATION :
28 janvier 2026

Étaient présents :

Mme Myriam LAMBERT, M. Frédéric TOP, Mme Cécile DAILLIERES, Adjoints,
MM. Jean-Pierre LECOQ, Jean-Philippe DUVAL, Daniel LANCELEUR, Thierry QUANTIN, Mmes
Yvette GIBON, Hélène CONGARD, M. Patrick CHOTARD, Mme Marie JAQUET, M. Christophe
DENIAU.

Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE 14

Absent excusé :

Mme Sandra LEROY.

PRESENTS 13
VOTANTS 13

Procurations :

Secrétaire de séance : Mme Cécile DAILLIERES

- 1 - Approbation du procès-verbal du conseil du 8 décembre 2025
- 2 - Tarifs de location de la salle des fêtes pour 2027 pour les associations de Solesmes -
- 3 - Tarifs de location de la salle des fêtes pour 2027 pour les particuliers...
- 4 - Tarifs de la location de l'Espace du Rôle pour les entreprises et particuliers en 2027
- 5 - Affaires diverses :
 - Présentation compte administratif 2025 et budget primitif 2026 provisoires

1 - DELIBERATION - N°26012601 APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2025

Sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération, à l'unanimité le Conseil Municipal décide d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal 8 décembre 2025.

2 - DELIBERATION - N°26012602 TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES POUR 2027 POUR LES ASSOCIATIONS DE SOLESMES

Sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer les tarifs de location de la salle des fêtes pour 2027 pour les associations de Solesmes :

Cécile DAILLIERES n'a pas pris part au vote pour l'attribution du nombre de locations gratuites à l'association LES MARRAINES ROSES.

En plus des locations gratuites et tarifs de locations ci-dessous,
Le tarif supplémentaire suivant sera ajouté pour participation aux frais d'éclairage et de chauffage :
+ 0.27 € par kwh pour toute consommation supérieure à 200 kwh par jour (soit 400 kwh par week-end)

1) Nombre de locations gratuites pour les associations de Solesmes :

Le Groupe 1 continuant à bénéficier de : 2 week-ends ou : 5 jours non consécutifs en semaine/an
ou : 1 week-end et 3 jours non consécutifs en semaine/an :

Conseil Municipal de Solesmes du 26 janvier 2026

SOLESMES LOISIRS CULTURE (S.L.C.) ;
LE CLUB PHOTO (Section de S.L.C.) ;
SCRABBLE (Section de S.L.C.) ;
TAROT (Section de S.L.C.) ;
THEATRE (Section de S.L.C.) ;
JEUNESSE SPORTIVE SOLESMIENNE (J.S.S.) ;
ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES (A.P.E.) ;
CLUB DES RETRAITES ;
COMITE DES FETES DE SOLESMES ;
COMITE DE JUMELAGE DE SOLESMES ;
ASSOCIATION DE PECHE LA SABOLIENNE.
ASSOCIATION LE VERGER DU PRE SUR L'EAU
FAMILLES RURALES : UNION DES ASSOCIATIONS DU SECTEUR DE SABLE (bourse aux vêtements)

Le Groupe 2 bénéficiant de :

1 week-end et 3 jours non consécutifs en semaine/an :

L'ASSOCIATION SAINT RAPHAEL ;
LE SOUVENIR FRANCAIS ;
LES AMIS DE SOLESMES ;
L'A.P.E.I. SABLE SOLESMES ;
LA SOLESMIENNE - FLECHETTES
BILLARD (Section de S.L.C.) ;
LES MARRAINES ROSES

2) Tarifs en dehors des locations gratuites

		Proposition tarifs au 1er janvier 2027
Week-end et jours fériés	Grande salle + petite salle + cuisine	370 €
	Grande salle + cuisine	290 €
Journée du lundi au vendredi	Grande salle + petite salle + cuisine	290 €
	Grande salle + cuisine	220 €

3 - DELIBERATION - N°26012603 TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES POUR 2027 Pour les associations HORS Solesmes, les entreprises, les particuliers, etc.

Sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer les tarifs de location de la salle des fêtes pour 2027 pour les associations hors Solesmes, les entreprises, les particuliers, etc :

En plus des tarifs ci-dessous,
Le tarif supplémentaire suivant sera ajouté pour participation aux frais de consommation électrique (chauffage, four, éclairage...) :
+ 0.27 € par kwh pour toute consommation supérieure à 200 kwh par jour (soit 400 kwh par week-end)

Conseil Municipal de Solesmes du 26 janvier 2026

		Proposition tarifs au 1er janvier 2027
Week-end et jours fériés	Grande salle + petite salle + cuisine	680
	Grande salle + cuisine	610
	Petite salle + cuisine	425
Journée du lundi au vendredi	Grande salle + petite salle + cuisine	470
	Grande salle + cuisine	425
	Petite salle + cuisine	305
1/2 journée	Grande salle + cuisine	240
	Grande salle sans cuisine	170
	Petite salle + cuisine	140
	Petite salle sans cuisine	85

(Sachant que pour une matinée les clés doivent être remises au plus tard à 14 h dans la boîte aux lettres de la mairie et en après-midi les clés doivent être remises au plus tard à 19 h dans la boîte aux lettres de la mairie) :

4 - DELIBERATION - N°26012604 TARIFS DE LOCATION DE L'ESPACE DU ROLE POUR 2027 Pour les associations HORS Solesmes, les entreprises, les particuliers, etc.

Sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer pour 2027 comme suit les tarifs de location de l'Espace du Rôle pour les associations hors Solesmes, les entreprises, les particuliers, etc :

Le coût du kwh est de 0.26 €			Proposition tarifs au 1 janvier 2027
Journée du samedi ou du dimanche ou jour férié	Salle + cuisine		190
	Salle		160
Journée du lundi au vendredi	Salle + cuisine		160
	Salle		130
1/2 journée	Salle + cuisine	Hors Solesmes	80
		Solesmes	55
Journée pour exposition	Salle		55

(Sachant que pour une matinée les clés doivent être remises au plus tard à 14 h dans la boîte aux lettres de la mairie et en après-midi les clés doivent être remises au plus tard à 23 h dans la boîte aux lettres de la mairie) :

5 - AFFAIRES DIVERSES

**5 - 1 - PRESENTATION COMPTE ADMINISTRATIF 2025 ET BUDGET PRIMITIF 2026
PROVISOIRES**

Monsieur le Maire informe le Conseil que le compte administratif 2025, le budget primitif 2026 seront étudiés ce soir en réunion privée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.

Le Maire
Pascal LELIEVRE

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a long horizontal stroke.

La secrétaire de séance
Cécile DAILLIERES

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized 'C' followed by a horizontal line.